

Journal de Roubaix

DIRECTRICE-PROPRIÉTAIRE : MADAME VEUVE ALFRED REBOUX

10 CENTIMES
LE NUMÉROBUREAUX et Rédaction : ROUBAIX, Grande-Rue, 71
TOURCOING, 33, rue CarnotLes Annonces et les Abonnements sont
71, Grande-Rue, à ROUBAIX
et 47, rue Le Peletier, à PARIS

La Question de Démobilisation à la Chambre

L'ALSACE & LA LORRAINE sont occupées au milieu d'un grand enthousiasme

VERS LA FRONTIÈRE ALLEMANDE
(Officiel britannique) 24 nov. (soir).

Notre marche vers la frontière allemande continue d'une manière satisfaisante. Les éléments avancés de la 4^e armée ont traversé l'Ourthe au sud de Bomal et progressent à l'est de la rivière.

Le nombre des canons abandonnés par l'ennemi en retraite et maintenant entre nos mains dépasse 600. Des avions, une grande quantité de matériel de chemin de fer sont aussi entre nos mains.

**LES AMÉRICAINS ATTEIGNENT
LA FRONTIÈRE ALLEMANDE**

(Officiel américain) 23 novembre.

La 4^e armée, poursuivant son avance à travers le Luxembourg, a atteint la frontière allemande de Wallendorf à Schengen.

EN BELGIQUE

(Officiel belge) 22 novembre.

Aujourd'hui, 22 novembre, nos éléments avancés se sont portés vers la ligne Lommel-Bourg-Léopold. Diest.

EN LORRAINE

(Officiel français) 23 nov. (23 h.)

L'occupation complète des territoires libérés de Lorraine et d'Alsace est en voie d'achèvement. Au cours de la journée nos troupes se sont installées dans un certain nombre de villes et de villages de la vallée de la Sarre et en particulier à Dilligen, Sarrebruck et Sarre-Louis, où le général commandant la 10^e armée est entré en tête de nos troupes.

EN ALSACE

Les régiments français, atteignant par leurs avant-gardes l'ancienne frontière, ont pris possession de Woerih, Froeschwiller, Reischaffen, ainsi que de Sultz et de Bischwiller. Partout les troupes françaises ont été accueillies avec enthousiasme par les populations délivrées.

Les Français à Budapest

Genève, 24 novembre. — Les troupes françaises ont fait une entrée triomphale à Budapest.

Les officiers et les soldats furent littéralement couverts de fleurs. La ville était pavée de drapeaux des Alliés. Les rues étaient remplies d'une foule énorme qui chantait la « Marseillaise ».

Le gouvernement a donné un banquet en l'honneur des officiers français.

La prochaine arrivée du roi d'Angleterre à Paris

Le roi George V arrivera à Paris, jeudi, 28 novembre, à 14 h. 30, par la gare du Bois-de-Boulogne. La reine Mary l'accompagnera. Il rendra visite, dans la journée, au président de la République, et le soir assistera à un dîner offert en son honneur, à l'Élysée, par M. Raymond Poincaré.

Le lendemain, déjeuner au ministère des affaires étrangères ; le soir, réception à l'ambassade d'Angleterre. Le roi George V partira ensuite aux armées.

Les préliminaires de la paix

« Echo de Paris » dit que les négociations sur la signature des préliminaires de paix ne pourront commencer qu'au début de janvier et prendront environ un mois et demi, de sorte que la signature du protocole ne doit pas être attendue avant fin février. Par conséquent, le traité d'armistice devra être renouvelé le 17 décembre.

M. MAX MINISTRE D'ÉTAT

Bruxelles, 24 novembre. — M. Max, bourgmestre de Bruxelles, et le sénateur Franqui sont nommés ministres d'État.

Grand Débat à la Chambre sur la Démobilisation

Il nous est impossible de libérer
nos soldats avant que
l'Allemagne ait désarmé

Nous avons dit hier qu'à l'occasion d'une question de M. Jean Durand, transformée en interpellation, M. Abrami, sous-secrétaire d'État à la Guerre, avait fait, à la Chambre, d'importantes déclarations relativement au renvoi des vieilles classes.

Après avoir déclaré que, demain, la classe 1890 pourra être considérée comme libérée, le Sous-Secrétaire d'État à la Guerre a abordé le problème de la démobilisation :

« Un fait domine-tout : l'armistice est signé depuis le 11 novembre, la période prévue par son exécution n'est pas close. L'Allemagne n'a pas commencé la démobilisation, et, en ce qui concerne les clauses fondamentales de la convention, elle refuse de les exécuter ou elle ergote.

« La paix n'est pas signée. Aussi longtemps que l'Allemagne n'aura pas commencé la démobilisation, ce serait plus qu'une folie, ce serait une trahison envers le pays que d'affaiblir la force de notre armée. »

Cette déclaration très nette fut vivement applaudie sur la plupart des bancs.

— Enfin, a dit M. Abrami, ce serait un autre crime que de lancer sur le marché du travail un nombre formidable de travailleurs avant que celui-ci soit prêt à les recevoir.

Le sous-secrétaire d'État à la Guerre a déclaré, plus loin, que la démobilisation se fera dès qu'il sera possible d'y procéder. Le maréchal Foch est prêt, d'ici deux ou trois jours, à examiner d'accord avec le président du Conseil les moyens de résoudre le problème.

M. Abrami fit connaître que le principe adopté par le gouvernement était celui du renvoi classe par classe, les auxiliaires étant traités comme les hommes du service armé. Cette démobilisation se ferait par larges tranches : 450.000 à 500.000 hommes par mois. Des coefficients de priorité pourraient être donnés aux hommes mariés par rapport aux célibataires, aux pères de famille par rapport aux hommes mariés sans enfant. Il y aurait gain d'une classe ou d'une classe et demie par enfant.

La Chambre entendit ensuite M. Guichard, M. Lauche, M. François Fournier, M. Deguise. Puis après la lecture des ordres du jour, M. Henry Paté, rapporteur de la commission de l'armée, précisa que les R.A.T. à démobiliser, après le renvoi de la classe 1890 demain, et celui de la classe 1891 dans quelques jours, formeraient un contingent de 700.000 hommes. Il croit, toutefois, que tous les R.A.T. pourraient être libérés pour le 31 janvier 1919.

Après le rejet, par 357 voix contre 149, d'un ordre du jour socialiste demandant la libération intégrale avant le 1^{er} janvier 1919 des classes 1890 à 1897 — ordre du jour contre lequel M. Abrami avait posé la question de confiance — le débat fut clos par le vote, par 393 voix contre une, d'un ordre du jour de M. Jean Durand, accepté par le gouvernement.

L'Armistice et l'Allemagne

LES DEMANDES D'«ADOUCCISSEMENTS»

En dépit des récriminations allemandes, le maréchal Foch exécute l'armistice. L'agence Wolff annonce qu'il a refusé net, dès le 20 novembre, une série d'« adoucissements » que la Commission allemande de Spa avait demandés le 18.

Nous nous félicitons doublement de ce refus. Il montre que la question reste sur le terrain militaire, d'où M. Solf espérait la faire sortir à coups de notes diplomatiques. Il montre aussi que les simagrées allemandes n'impressionnent point le commandement interallié.

On le devine. Les hommes qui dirigent l'Allemagne veulent être en mesure de résister aux exigences légitimes des alliés.

Ils veulent constituer des stocks de vivres pour l'époque de la « soudure », afin qu'en mai ou en juin prochains — car ils comptent bien marchander jusque-là — on ne puisse pas les contraindre à céder en les menaçant du blocus.

Ils veulent aussi être en mesure de continuer leurs fabrications de guerre et d'assurer, demain comme hier, le transport rapide de leurs troupes.

En un mot, ils veulent rester « kriegsbereit », prêts à faire la guerre, non pas avec l'absurde illusion qu'ils pourraient encore vaincre, — le maréchal Hindenburg a soin de proclamer l'impossibilité de reprendre la lutte — mais avec l'arrière-pensée de laisser les Alliés, et de les diviser en les lassant.

Une proclamation de Hindenburg

Berne, 23 novembre. — D'après une dépêche de l'agence Wolff, le maréchal Hindenburg a adressé de Wilhelmshohe le télégramme suivant au gouvernement de Berlin :

« La Commission d'armistice annonce que l'attitude des membres de la Commission ennemie, principalement celle des délégués français, est absolument intransigeante, que nos ennemis imposent des exigences impossibles ; on peut prévoir que les Français voudront trouver un motif pour reprendre le combat.

« Je dois affirmer catégoriquement que l'armée allemande, en raison des dures conditions d'armistice et par suite de la situation intérieure, se trouve dans l'impossibilité de reprendre la lutte. Même des opérations contre la seule armée française seraient impossibles.

« J'estime qu'il est de mon devoir d'affirmer cela, parce qu'il ressort des déclarations des ennemis que les gouvernements ennemis ne concluront la paix qu'avec un gouvernement qui s'appuiera sur la majorité du peuple allemand. »

Le général von Winterfeldt proteste aussi

Le général von Winterfeldt vient d'adresser aux alliés une protestation contre la livraison du matériel de chemins de fer, qui empêcherait le ravitaillement de l'Allemagne et obligerait les troupes à s'épuiser en marches forcées par suite du manque de moyens de transports.

Cette note « décline solennellement à la face du monde, tout entier toutes responsabilités pour les conséquences ultérieures que pourrait entraîner pour toute l'Europe occidentale l'accomplissement strict des conditions d'armistice ».

Pour aider le Nord à réparer ses ruines

M. l'abbé Lemire, député du Nord, demande dans le « Journal » que soit solutionné au plus vite le conflit qui existe entre la Chambre et le Sénat, à propos du projet de loi sur les dommages de guerre.

On sait que la Chambre demande que l'argent représentant la valeur de cette perte ne soit versé que si l'immeuble est reconstruit, c'est-à-dire s'il y a un emploi. Pour le Sénat, le remploi est facultatif et favorisé.

M. l'abbé Lemire demande l'accord sur le principe : respect de la liberté, encouragement à l'initiative privée.

« Les sinistrés, dit-il, ont manifesté en faveur de cette législation libérale et confiante.

« Ce qu'il faut maintenant, c'est l'accord immédiat entre le Sénat et la Chambre. Tout retard est un dommage qui s'ajoute à ceux dont souffrent les sinistrés. »

POUR LE NORD DEV STÉ

Une conférence de M. Eugène Motte
à Paris

A la salle des Ingénieurs civils, 19, rue Blanche, sous la présidence de M. Groussau, député du Nord, a eu lieu une manifestation pour le « Nord dévasté », œuvre de secours aux populations des villes et villages dévastés du département du Nord, qui a son siège à Paris, 28, rue Jacob. Après l'allocation de M. Groussau, sur le but charitable poursuivi par l'œuvre, M. Eug. Motte, industriel, ancien député et ancien maire de Roubaix, a décrit, devant un public très nombreux et en termes émuants, les souffrances et les épreuves de nos compatriotes pendant l'invasion.

C'est pour se conformer au décret qui règle la vente des journaux en France, que le Journal de Roubaix se trouve dans l'obligation de maintenir son prix de vente à 0,10 centimes.

Chronique locale

ROUBAIX

«FRATERNELLE DES COMBATTANTS ROUBAISIEUS»

4 bis, rue de la Gare, Roubaix

Bureaux ouverts tous les jours, sauf le dimanche, de dix heures à midi, et de deux heures et demie à cinq heures.

Les familles dont les noms suivent sont invitées à retirer les lettres reçues pour elles, par « la Fraternelle », au cours de ces quatre années de guerre :

Cinquième liste. — M. Dekeyser Henri (photo), Mmes veuve Dilles, Dlongre Jules, Doljon Jules (2), veuve Doom-Vandecasteele, Dorchie, Doutreligne, Doutreligne Gabriel, Droulers-Bouckaert, Druessne (2), M. et Mme Dubar-Dutrien, M. Dubouquet Jules, Mmes Dubois, Dubois Auguste, Dubos-Laurent, Dubrunfaut, M. Dubus Louis, Dubus Alfred, Mme Dubus Simon, M. Ducatez, Ducatillon Victor, Mmes Ducoulombier Henri, Duez-Zind, Dufoz-Dules, Dufoz-Derprez, M. Duflot Louis, Mme Duflot-Mounier, M. Duhamel Pierre, Mme Duhamel, Mlles Duhamel, Mme Dujardin, M. et Mme Dujardin Georges, Mmes Dujardin Carlos, Tobl-Dujardin, M. Dujardin Am., Mmes Dujardin-Deleselle, Dumont Léon, Dumont-Deuchamps, Dumortier Paul, veuve Dupire Ed., M. Dupres-Doyon, Mmes veuve Dupuis (4), Duquesne-Duhem (2), M. Duquesnoy Henri, Mmes Durieux Henri, Durieux, Dutilleul Henri, Dutilleul, Dutilleul-Montagne M. Dutilleul, Mmes Duvilleier-Pruvost, Duyck J.-B. (à suivre).

La paroisse St-François fête le retour de M. l'abbé Babucco, curé, et de M. l'abbé Caulliez, vicaires. — Ces jours derniers, et particulièrement dimanche, la paroisse St-François a été, avec allégresse,